

soigneusement organisée et ordonnée avec tant de méthode par M. Claude Honoré et ses collaborateurs, possède un réel intérêt et mérite une visite détaillée.

Cette manifestation exceptionnelle n'aurait pu voir le jour sans l'efficace participation de la Générale de Banque dont je souhaite remercier très chaleureusement M. Louis de Spirlet, Membre-Délégué du Comité d'Administration, et M. Jean-Jacques Verdickt, Directeur du Siège de Liège-Verviers.

Docteur Willy Deneff
Président du Centre public
d'Aide sociale de Liège

Le mécénat d'entreprise est devenu un fait de société. De plus en plus diversifié, il est en plein essor dans le domaine culturel. Les ministres responsables des affaires culturelles réunis au sein du Conseil des Communautés européennes ont réaffirmé le 27 mai dernier qu'ils lui accordent une attention prioritaire.

La réaction du public est tout à fait positive ; le mouvement devrait donc aller en s'amplifiant. Des lendemains qui chantent nous sont promis. La Générale de Banque, depuis de nombreuses années, apporte un soutien actif à la promotion des arts et à la sauvegarde de notre patrimoine culturel. Son nouveau siège de Liège est équipé d'une superbe salle d'exposition. Voici qu'elle accueille les plus belles œuvres du patrimoine artistique du Centre public d'Aide sociale de Liège.

Pour les amateurs d'art ancien, quelle aubaine ! Ces œuvres ne sont offertes que de loin en loin à leur curiosité et à leur admiration. A telle enseigne que la surprise sera totale pour plus d'un Liégeois.

Comme l'a montré brillamment l'exposition « Collections de l'Assistance publique » (Bruxelles, 1961), les C.P.A.S. de notre pays sont les gardiens d'un trésor vraiment considérable. C'est qu'ils sont les héritiers des anciennes institutions de bienfaisance, que les Révolutionnaires se sont interdits de spolier de façon systématique. « Et le « Rubens » de notre Hospice des incurables ? » vous exclamerez-vous ; relisez son histoire, sans céder aux simplifications abusives.

Un héritage de ce genre n'est certes pas de tout repos. Pas question de le laisser dormir dans l'ombre et se dégrader subrepticement. Il doit être conservé, inventorié, étudié, exposé. Mais comment assumer correctement une telle responsabilité quand on ne dispose pas de personnel qualifié ? Habituellement, on trouve à l'intérieur des collaborateurs qui ajoutent à une compétence relative une méritoire bonne volonté ; et l'on s'assure à l'extérieur des concours bénévoles ou qui du moins tirent fort peu sur les cordons de la bourse.

A Liège, le bilan, sans être glorieux, n'est assurément pas déshonorant. Un premier inventaire est dressé en 1866 par Jules Helbig, pionnier des études sur les arts de notre région. Il est refait en 1949 par le peintre-restaurateur Edmond Delsa. L'année suivante se tient l'exposition « Le patrimoine artistique de l'Assistance publique de Liège » ; un catalogue rédigé par l'architecte-directeur Joseph Minguet est publié. Quelques années plus tard, le meilleur de l'ensemble est couvert par l'inventaire photographique indicatif du patrimoine artistique national et par le « Répertoire des biens culturels importants ». Le trésor d'orfèvrerie religieuse, sans doute la part la plus remarquable de l'héritage, est ensuite étudié par mes soins de façon approfondie.

En 1968, Joseph Minguet met à profit les loisirs de sa retraite pour revoir l'inventaire. Une exposition accompagnée d'un catalogue présentant avec précision des œuvres du patrimoine du Centre public d'Aide sociale de Liège, célèbre en 1977, les « Trois siècles de présence des sœurs hospitalières à Liège ». En 1980, la

mémorable exposition « De Bavière à la Citadelle » s'organise avec l'aide du Ministère de la Communauté française. Un C.S.T. la prend en mains ; il comprend un licencié en histoire de l'art et archéologie, Jean-Luc Graulich. Un catalogue de haute tenue est édité. L'avant-propos du Secrétaire d'Etat à la Communauté française annonce la création d'un musée et félicite les promoteurs du projet.

Depuis lors, les temps sont devenus durs, très durs, vous ne le savez que trop. Aussi la présente exposition est-elle comme un rayon de soleil dans la grisaille.

Mais les perspectives ? Permettez-moi de les évoquer à la manière de Michel Butor. Vous faites un rêve agité. Vous vous trouvez dans une pièce où vous comptez trois portes. La première est peinte en noir. Derrière elle se tient un vieillard cacochyme. Il a son idée au sujet du patrimoine artistique du C.P.A.S. : qu'on le vende au plus offrant, Allemand, Américain, Japonais, Flamand. On vendra aussi celui de nos églises, de nos musées et de notre Université. Louis XIV n'envoie-t-il pas son

argenterie à la fonte quand les revers de fortune lui font plier les genoux ? Ainsi, nous pourrions payer nos dettes. Si cela ne suffit pas, on acceptera le stockage des déchets radio-actifs moyennant compensations financières. Vous lui dites que ses descendants iront cracher sur sa tombe. Il répond que cela ne lui fera ni chaud, ni froid...

Derrière la deuxième porte, grise, vous attend un homme d'âge mûr. A son avis, le patrimoine du C.P.A.S. doit être mis en dépôt dans les musées de Liège. Ainsi, il devrait être à l'abri des vols et des dégradations, accessible aux chercheurs, visible pour les amateurs. Ce ne serait nullement une innovation, mais bien la généralisation d'une formule dont nul ne s'est plaint. Et pour nos musées, l'enrichissement serait réellement appréciable.

La troisième porte a la couleur du bouton d'or. Une jeune femme coiffée à la Jeanne d'Arc vient à votre rencontre. Elle remue ciel et terre, vous explique-t-elle, le menton haut, pour que le musée promis voie le jour. Elle veut qu'il s'installe dans l'ancien couvent de

Volière, si intéressant, si tristement à l'abandon. Elle dit que les greniers du « Vertbois » sont loin d'offrir de bonnes conditions de conservation. Elle insiste sur la nécessité d'un programme de restauration des meilleurs tableaux. Elle vous exhorte à chanter chaque matin « Li Tchant des Wallons » et à prendre pour devise « Qui veut peut ». Elevant le ton, elle clame que vous devez tuer en vous l'obsession d'avoir plus et faire fleurir le désir d'être plus, préférer au beurre et aux canons l'audition d'une symphonie ou d'un poème et la visite d'une exposition...

Selon que vous vous réveillerez défaitiste, raisonnable ou plein d'enthousiasme, l'avenir sera noir, gris ou bouton d'or.

Pierre Colman
Professeur à l'Université de Liège
Membre de l'Académie royale
des Sciences, des Lettres
et des Beaux-Arts

Avertissement

Le catalogue présente toutes les œuvres montrées à l'exposition et groupées chronologiquement au sein de chaque section (peinture, orfèvrerie, sculpture et mobilier). Un tel classement permet de suivre l'évolution esthétique des objets et de mettre en évidence des ensembles d'orfèvrerie offerts au fil du temps par quelques personnes généreuses et notables.

Outre l'intérêt historique et esthétique, différents paramètres ont guidé la sélection des œuvres. Ainsi, plusieurs pièces qui exigent d'importantes restaurations avant d'être exposées, sont absentes. D'autres, particulièrement proches de l'histoire de la congrégation des Sœurs de saint Charles Borromée, sont restées au Valdor où elles seront présentées au public à partir du printemps 1989, à l'occasion du centenaire de l'établissement du Valdor et des trois cents ans d'existence à Liège de la congrégation des Sœurs. Enfin, trois meubles anciens (cat. nos 115, 116 et 117) déposés au début de ce siècle par la Commission d'Assistance publique aux Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs de la Ville de Liège, n'ont pas été

déclarés pour être inscrits
muséologiquement. Une telle
comme ils appartiennent au
patrimoine au sein de la
réunis, présents et passés
dans le grand ensemble
musées de la Ville de Liège

Musées de la Ville de Liège
Musées de la Ville de Liège
Le catalogue est organisé en
trois sections :
1. Peinture
2. Orfèvrerie
3. Sculpture et mobilier
Le catalogue est édité par
la Ville de Liège
et imprimé par
l'Imprimerie de la Ville de Liège